

Appel de mises en candidatures au C.A.



Conformément au principe de rotation aux deux ans des membres du conseil d'administration de la FondationlacS, trois (3) postes sont renouvelables à l'assemblée annuelle du 6 mai 2023.

Nous invitons les membres intéressés à soumettre leur candidature par courriel avant le 3 mai à Jacques Leroux

president.fondationlacs@gmail.com , ou nous contacter pour plus d'information sur les rôles et tâches.

S'il y a plus de trois candidats(es) une élection sur tenue à l'assemblée.

Postes d'administrateurs disponibles : **Secrétaire de la corporation.** Pierre Jérôme Bouchard se représente.

Tierre jerome Bodendra se represente.

Responsable des projets de développement Alain Lupien se représente.

Trésorier

Louise Tétrault ne se représente pas.

Modification aux statuts de la FondationlacS

Afin de se conformer aux exigences d'attestation du programme de dons écologiques, nous devons modifier les statuts de la fondation à la clause : Répartition du reliquat des biens lors de la dissolution. Cette clause existe déjà. Nouveau texte, conforme :

"Il est expressément prévu qu'en cas de dissolution ou de liquidation de l'Organisation, tous les éléments d'actifs restants après le paiement des passifs seront attribués à un ou à plusieurs bénéficiaires admissibles en vertu des dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu, qui ont des objectifs communs avec l'Organisation ou, dans le cas de dons écologiques, à un ou à plusieurs bénéficiaires admissible au Programme de dons écologiques, avant le paiement des passifs de l'Organisation, ou de façon entièrement distincte."

L'ordre du jour modifié est disponible sur le site web de la fondation : https://www.fondationlacs.com

Brigitte Baron Communications, bénévole



Association des propriétaires du lac des sittelles

1, rue du lac des Sittelles, JOB 1B0, Austin

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}} Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

Afficher dans le navigateur | Se désinscrire

